

Registre de commercialisation de chiens ou de chats pour l'éleveur commerçant - (un registre par espèce) chien / chat

Date d'entrée	Origine : références du cédant	Identification de l'animal					Apte à la commercialisation: signature du vétérinaire et date	Date de sortie	Références de l'acquéreur
	Nom et Adresse ou N° d'entreprise	Marque d'identification	Race ¹	Sexe	Age	Pelage ¹ couleur et nature			Nom et Adresse, N° d'entreprise ou N° du certificat de garantie ²

(1) : Non obligatoire.

(2) : Dans ce cas, conserver la copie du certificat aussi longtemps que le registre.

(3) : L'aptitude à la commercialisation de chaque chien / chat est indiquée dans cette colonne par la signature du vétérinaire et la date de l'examen.